

ALTUM
Société par actions simplifiée
au capital de 200 000 euros
Siège social : Le Fugon, Rue du Cardinal Richaud,
33300 BORDEAUX
301 572 442 RCS BORDEAUX

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 21 FEVRIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 21 février,
A 10 heures 30,

Les associés de la société ALTUM se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, sur convocation faite à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence sous format numérisé prévu par l'article R. 225-95 du Code de commerce signée par les associés présents.

Conformément à l'article 7 des statuts, le présent procès-verbal est signé au moyen d'une signature électronique qui respecte les exigences relatives à une signature électronique avancée prévues par l'article 26 du règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur au sens de l'article R. 227-1-1 du Code de commerce.

L'Assemblée est présidée par la société ALEXCAT, en sa qualité de Présidente de la Société, représentée par Monsieur Alexandre CATTIN.

Madame Chloé ROLLAND, en sa qualité de représentant légal de la société ELAND, Directrice Générale, est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 2 500 actions sur les 2 500 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Modification de l'article 7 des statuts relatifs à la liste des associés,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris acte de la cession d'action intervenue entre associés, décide de modifier l'article 7 CAPITAL SOCIAL – LISTE DES ASSOCIES désormais libellé ainsi qu'il suit :

Article 7 - CAPITAL SOCIAL – LISTE DES ASSOCIES

Le capital social est fixé à la somme de deux cents mille euros (200 000 euros).

Il est divisé en 2 500 actions de 80 euros chacune, entièrement libérées, et attribuées de la manière suivante :

SARL ALEXCAT	2 097 actions
Monsieur Alexandre CATTIN	3 actions
SARL ELAND	<u>400 actions</u>
<i>Total du nombre d'actions composant le capital :</i>	<u><i>2 500 actions</i></u>

Le reste de l'article est inchangé

L'Assemblée Générale charge son Président de veiller à l'accomplissement des formalités d'inscription des actions au compte du cessionnaire dans les registres de la Société à la date du transfert de propriété fixée par les parties et notifiée à la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

La Présidente
Société ALEXCAT
Alexandre CATTIN

La secrétaire
Société ELAND
Chloé ROLLAND